

# Les « shadow bankers » français préparent l'avenir

EDOUARD LEDERER / JOURNALISTE AU SERVICE FINANCE | LE 26/11 À 19:41, MIS À JOUR LE 27/11 À 12:38

## Le financement de marché monte en puissance

Encours, en milliards d'euros



Les financements de marché sont dynamiques, mais le non-bancaire reste difficile à quantifier. A eux seuls, les nouveaux fonds de prêts à l'économie auraient collecté entre 6 et 8 milliards d'euros depuis leur création l'an dernier. - **Les Echos**

La finance « non bancaire » fait surgir de nouvelles problématiques. L'analyse du risque et la gestion des prêts en difficulté posent question.

### ARTICLE(S) ASSOCIÉ(S)

**Le «shadow banking» pèse 75.000 milliards de dollars**

**« Shadow banking » : les nouveaux fonds de prêts aux PME condamnés à innover**

De l'avis des participants, une telle réunion n'aurait pas été possible il y a deux ans à peine. Mercredi, 250 investisseurs, emprunteurs, conseils et intermédiaires, sociétés de gestion et superviseurs ont dressé un état des lieux du « shadow banking » à la française, sous la houlette de l'Observatoire des fonds de prêts à l'économie (Ofpe), « l'instance de dialogue » de ce nouvel écosystème.

Ce financement de l'économie par des canaux non bancaires se développe alors que les banques, contraintes par la réglementation, ne pourront plus couvrir tous les besoins à l'avenir. Dans le même temps, nombre d'entreprises cherchent à ne pas dépendre uniquement de leur banque. Enfin, de nouveaux prêteurs – typiquement les assureurs – cherchent un supplément de rendement dans un contexte de taux au plus bas.

« Le financement alternatif fait naître de nouveaux métiers . Il favorise de nouvelles transversalités entre les intervenants là où chacun avait tendance à rester entre soi », relève Thibaut de Saint-Priest, directeur général d'Acofi Gestion. Ce qui n'est pas sans poser de nouvelles questions. Quelle sera notamment l'avenir d'un prêt en difficulté si un banquier et un assureur co-investissent sur un même crédit ? Sur le papier, des clauses dites « pari passu » ont pour objet d'assurer que les différents prêteurs sont traités sur un même pied d'égalité au prorata de leur part dans le prêt. Mais ces acteurs ne suivent pas les mêmes traditions et devront parvenir à s'accorder en cas de problème. Ainsi, une banque aurait plutôt tendance à éviter d'aller jusqu'à l'exécution des sûretés.

### Analyse du risque crédit

Pour prévenir ce type d'écueil, il faudra aussi régler la question de l'analyse du risque crédit. « Il devrait y avoir un accès raisonnable à une **analyse financière** raisonnable. L'analyse financière est devenue un sujet d'intérêt général », a souligné Sylvain de Forges, directeur général délégué d'AG2R La Mondiale, lors de son intervention.

Ces questions devraient monter, alors que les obstacles réglementaires se lèvent peu à peu (voir encadré) et que de nouveaux outils voient le jour, comme les fonds de prêts à l'économie (FPE) ou les placements privés en euros. ●

## **Lire aussi**

« Shadow banking » : les nouveaux fonds de prêts aux PME condamnés à innover

**Edouard Lederer**

@EdouardLederer